



LA CHÈZE

au fil du Lié

TEL: 02 96 26 70 99



MAIRIE DE LA CHÈZE



OUVERT DE 9 H À 12 H



Sous l'objectif...
Virginie

Coordinatrice

Depuis 2019, Virginie assure la coordination du Centre Médical et veille à son bon fonctionnement au quotidien.

Elle gère l'administratif, facilite les échanges au sein de l'équipe et accompagne également les patients dans leurs démarches et leurs prises de rendez-vous.

Le travail d'équipe et les réunions régulières permettent d'offrir un accompagnement et un suivi de qualité.

Pour Virginie, voir la structure évoluer, accueillir de nouveaux professionnels et se développer au fil des années est une véritable satisfaction.

Vie locale

Hirondelles et martinets sous surveillance

Vendredi 3 juillet, l'**association Ville Armor Nature** a organisé et animé un comptage participatif des nids dans les rues de La Chèze. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions menées depuis environ six ans par un collectif d'associations.

Ces oiseaux étant en déclin, le recensement de leurs nids permet de mieux connaître leur présence sur notre territoire et de suivre l'évolution de leurs populations.

Repérer leurs lieux de nidification permet également de mieux les protéger, notamment lors de travaux ou de rénovations.

Une belle façon d'observer et de préserver la biodiversité qui nous entoure.

 **Moto Club Guerlédan**

Les motards ont fait étape à La Chèze

Dimanche 12 juillet, la balade organisée par le Moto Club Guerlédan a fait une pause à La Chèze.

Cette 19^e édition était organisée au profit du « Rayon de Soleil », qui vient en aide aux familles d'enfants atteints de pathologies graves.

Une halte conviviale sur le parcours de 130 km, placée sous le signe de la solidarité, de la bonne humeur et de la passion deux-roues.

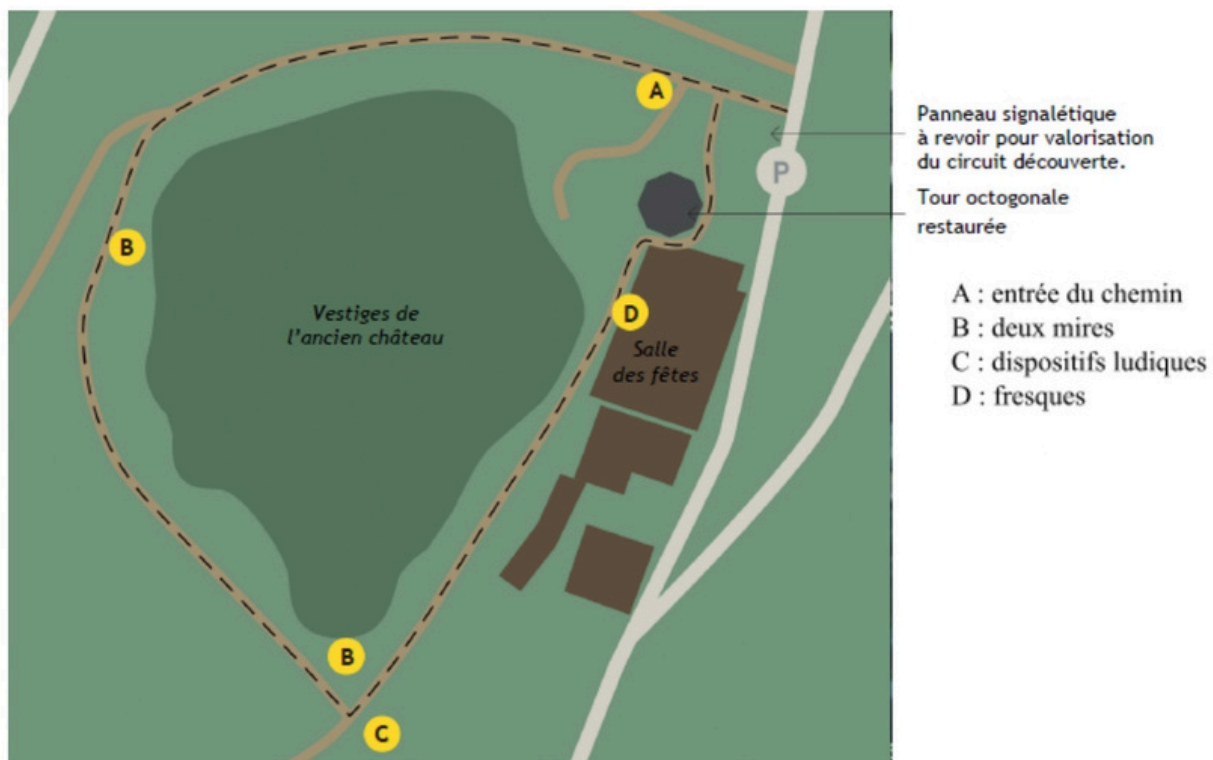


Actualités municipales

Délibération validant le projet Château et le plan de financement

À la suite d'une réunion le 6 février 2025 avec la Région Bretagne, le projet « aménagement des abords du château » est envisagé en collaboration avec l'association Blues au Château pour sécuriser et valoriser l'accès à la partie haute du château.

L'ambition est de créer un lieu de promenade qui fait le tour du château, à la fois pour les habitants de La Chèze mais aussi pour les visiteurs.



Un parcours pédagogique sera prévu avec :

- La mise à jour du panneau informatif sur le parking par l'Association Blues au Château ;
- La réalisation de trois mires pour permettre de se projeter dans ce qu'était le château à cette époque ;



- La mise à disposition d'un circuit audio via des QR Codes sur poteaux de bois qui relatent, au gré de la promenade, l'histoire du château de La Chèze par l'Association Blues au Château ;
- L'installation de dispositifs ludiques inspirés des techniques et machines d'assaut du Moyen Âge ;
- La réalisation d'une fresque narrative sur le mur arrière de la salle des fêtes, en fin de parcours.

Le budget du projet est fixé à 35 000 € HT (42000 € TTC)

Dépenses	Montant	Ressources	Montant
Intitulé des postes de dépenses		Fonds privés	
Conception, réalisation et installation d'un parcours pédagogique autour du château de La Chèze	35 000 €	Association Blues au Château	10 000€
		Total des fonds privés	10 000€
		Fonds publics	
		Région Bretagne	17 500€
		Autofinancement	7 500€
		Total des fonds publics	25 000€
TOTAL DÉPENSES	35 000€	TOTAL RESSOURCES	35 000€

À la suite du cahier des charges détaillant le besoin de la commune de La Chèze, deux prestataires ont répondu :

- L'atelier de l'hermine pour un montant de 38 054 € HT,
- La Volumerie pour un montant de 34 950 € HT

La Commission Château s'est réunie le Jeudi 28 mai 2026.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De solliciter une subvention auprès de la Région Bretagne,
- D'accepter le don de l'Association Blues au Château d'un montant de 10 000 € HT,
- De retenir le prestataire La Volumerie pour un montant de 34 950 € HT,
- De donner pouvoir au Maire pour la signature de tout document en lien avec ce dossier.

Agenda

Blues au Château
Ferme de la Grange
LA CHEZE

Août 20
18 h 00 : Mathieu PESQUE (FRA)
19 h 30 : Minnie MARKS (AUS)
21 h 30 : HUSSY HICKS (AUS)

Août 21
17 h 30 : Minnie MARKS (AUS)
19 h 00 : Mathieu PESQUE (FRA)
20 h 50 : Sean TAYLOR (UK)
22 h 00 : MORBLUS (ITA)

Août 22
16 h 30 : TWIM (ITA)
18 h 00 : The ROYAL WE (ESP)
20 h 00 : GOLDEN PEPPERS (ITA)
22 h 00 : SYLVIA HOWARD (USA)

Août 23
14 h 00 : Sean TAYLOR (UK)
15 h 15 : Cesar CRESPO & Javier SUAREZ (ESP)
16 h 30 : GOLDEN PEPPERS (ITA)
18 h 15 : Magnua BERG (NOR)

Conservatoire des métiers de Bretagne
Samedi 22 et dimanche 23 août à 11 h 00 : Carte blanche à Jody McStravick (IRL)

17 concerts en dons libres

Buvette et restauration sur place

Ne pas fêter sur la voie publique

Vie pratique

BRUNCH DU DIMANCHE
CRÊPERIE DE LA MADELINE À LA CHÈZE
TOUS LES DIMANCHES DE 11H À 13H

DÉPÔT DE PAIN chez Cendrine
"Mieux Vaut Boire Ici Qu'en Face"
Téléphonez pour réserver
02 96 26 70 90

MESSE
le 16 août 2026
10h30

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

MARDI	JEUDI	SAMEDI
9h - 11h45 14h - 17h30	9h - 11h45 14h - 17h30	9h - 11h45

Vie associative

Beau succès pour les Puces d'été



Le dimanche 2 août, sous un beau soleil, 125 exposants et de nombreux chineurs étaient au rendez-vous.

Près de 1 000 galettes-saucisses et 200 parts de moules-frites ont été servies.

Une belle réussite pour l'APEL de l'école Saint-Louis-de-Montfort !

Opération pizzas : soutenez l'ASC Hippocampe !

L'ASC Hippocampe La Chèze organise une vente de pizzas afin de soutenir le club.

Quatre recettes sont proposées :

- 4 fromages (11 €),
- saumon (13 €),
- poulet-poivrons (12 €)
- chorizo (12 €).

Les pizzas seront distribuées le vendredi 4 septembre 2026, de 17 h à 19 h, à la salle des fêtes de La Chèze.

Pour commander ou obtenir des renseignements : Dhoulis : 06 21 65 15 01
– Wedna : 06 65 13 57 44 – Laurence : 06 34 29 33 41.

La petite Histoire

LE MAIRE CONDAMNÉ POUR AVOIR VENDU DU CUIR À DES PARTICULIERS PENDANT LA RÉQUISITION MILITAIRE, EN 1916, PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.

EXTRAIT DU CONSEIL DE GUERRE (10^e RÉGION)
M. Allaire, maire de La Chèze (Côtes-du-Nord), avait eu sa tannerie réquisitionnée en 1916 et devait en livrer tous les produits à l'intendance. Or, sans avoir obtenu la mainlevée de sa réquisition, il vendit une certaine quantité de cuirs à des particuliers. Le conseil de guerre de la 10^e région l'a condamné à un mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende.